



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Lille, le 25 juillet 2018

Communiqué de presse

CANICULE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE : LE PRÉFET MOBILISE L'ENSEMBLE DES SERVICES PUBLICS

Météo France **maintient le département du Nord en « vigilance orange canicule » et place ceux de l'Aisne, du Pas-de-Calais et de la Somme en « vigilance orange » également.** Les températures resteront élevées ce jeudi 26 juillet, de jour comme de nuit, avec des maximales à 36° et des minimales à 22°.

Le niveau 3 « alerte canicule » du plan national canicule est activé dans le Nord depuis hier et dans l'Aisne, le Pas-de-Calais et la Somme depuis la fin de journée.

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, a renforcé le centre opérationnel zonal de la préfecture jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire pour suivre avec attention l'évolution de la situation et l'activité des services.

L'Agence régionale de santé (ARS) a rappelé aux **établissements** et aux **professionnels de santé** les dispositions du plan canicule. Elle a également mobilisé les établissements accueillant des **personnes âgées et en situation de handicap** pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur. Par ailleurs, l'agence assure, aux côtés et en soutien des hôpitaux, un suivi quotidien de leur activité. Une surveillance des **passages aux urgences** et de l'**activité de SOS médecins** est mise en place avec Santé publique France. Un suivi des difficultés remontées par les établissements et services médico-sociaux est organisé afin de pouvoir y apporter les réponses dans les meilleurs délais.

L'activité des services d'aide médicale urgente (SAMU), des services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) et de SOS médecin a connu une légère augmentation tout au long de la journée du 24 juillet, notamment dans le Nord sans, pour autant, présenter de difficulté particulière.

De son côté la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) a transmis aux ligues sportives régionales et aux comités départementaux des messages de sensibilisation aux **jeunes, aux sportifs et aux personnels d'encadrement** sur les risques liés aux fortes chaleurs. Les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs (centres aérés, centres de loisirs, colonies de vacances) du Nord ont d'ores et déjà reçu les messages de prévention pour garantir le bien-être des jeunes.

Pour les **salariés travaillant en extérieur**, notamment sur les chantiers, les services de contrôle de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) apportent une vigilance particulière aux situations de travail en extérieur en cette période. Ils ont rappelé aux organisations professionnelles la responsabilité des employeurs de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité de leurs travailleurs, en tenant compte des conditions climatiques (adaptation de l'organisation du travail, mise à disposition d'un local correctement ventilé et d'eau fraîche potable en quantité suffisante).

Toutes **les communes** du département du Nord ont été alertées et invitées à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la bonne information du public et à la prise en charge des personnes les plus exposées. Le préfet salue les initiatives locales comme celles relevées à Lille ou à Douai (ouverture nocturne des parcs, installation de brumisateurs, distribution d'eau, appel systématique des personnes âgées et handicapées inscrites sur le registre communal...). Les zones urbaines sont, en effet, plus sensibles aux phénomènes caniculaires.

Face à la multiplication des incendies, notamment dans les champs, le préfet rappelle que la prudence et le comportement citoyen responsable de chacun restent essentiels à la préservation de l'espace agricole et de la végétation.

A la veille d'une journée qui s'annonce particulièrement chaude, Michel Lalande appelle les habitants et les acteurs au service des populations à la plus grande attention vis-à-vis des personnes sensibles ou exposées, notamment les personnes âgées ou de santé fragile et les enfants.

Le kit communication canicule et des questions/réponses sur la conduite à tenir sont disponibles sur le [site de Santé publique France](#).